

Info La Roseraie du 11 octobre 2024

Pour joindre l'école : laroseraie@cssp.gouv.qc.ca 450-645-2355 poste 0

Pour joindre le service de garde : garde.roseraie@cssp.gouv.qc.ca 450-645-2355 poste 6

Site Web : laroseraie.csp.qc.ca

Conférence aux parents

Voir en pièce jointe l'invitation de notre policière communautaire à la conférence gratuite « parents et gestion des écrans ».

Colle à moi

Je profite de ce temps plus frais qui est à nos portes pour vous rappeler l'existence de notre campagne « colle à moi » qui se poursuit à La Roseraie depuis déjà quelques années. En effet, vous sortirez sous peu mitaines, tuques, cache-cou et pantalon de neige. Je vous invite à utiliser les étiquettes de « colle à moi » pour identifier les vêtements d'hiver de vos enfants. Une petite ristourne est remise à l'école. Chaque saison, c'est deux à trois sacs de vêtements non identifiés que j'apporte à l'ouvroir de Varennes. Les vêtements identifiés sont remis aux parents. Voir la procédure en pièce jointe pour faire une commande d'étiquettes.

Halloween

Pour la journée du jeudi 31 octobre, une activité spéciale « cherche et trouve dans le noir » aura lieu et les élèves auront besoin d'une lampe de poche (pas avec l'option stroboscope car nous avons des élèves fragiles aux clignotants). Nous vous invitons à vous mettre un petit rappel pour ne pas l'oublier. Les élèves peuvent arriver costumés dès le matin.

Sécurité aux abords de l'école

Le code de la route mentionne qu'un véhicule ne peut s'immobiliser à moins de 5 mètres d'une intersection. Je vois parfois des enfants descendre d'un véhicule à l'arrêt-stop au coin de Sénécal et Mongeau. Pendant que l'enfant descend du véhicule, d'autres voitures passent à côté et ne voient pas l'enfant qui s'apprête à traverser la rue. Pour une raison de sécurité, merci de faire descendre votre enfant dans une rue avoisinante. Il pourra faire le reste du trajet à pied.

Transition de fin de journée

Petit rappel à tous les parents : la cloche de la fin de la journée sonne à 15h20. Entre 15h20 et 15h30 il y a beaucoup d'élèves qui se déplacent pour rejoindre leur éducatrice, d'autres attendent l'autobus, etc. Nous demandons aux parents de ne pas venir chercher leur enfant au service de garde entre 15h20 et 15h30. Nous vous remercions de votre collaboration.

Débarcadère

Compte-tenu de l'arrivée des autobus le matin, nous demandons aux parents de ne pas déposer leur enfant au débarcadère. Une pancarte indique l'interdiction de se stationner entre 7h45 et 8h15. Les conducteurs d'autobus ne peuvent pas se permettre d'attendre qu'un parent fasse débarquer son enfant avant d'avancer car ils ont un circuit et des heures à respecter. Étant un véhicule assez large et le débarcadère étant étroit, l'autobus ne peut pas prendre la chance de passer à côté des voitures. Je vous invite à laisser vos enfants sur une des rues avoisinantes, il pourra terminer son chemin à pied. Merci d'en informer votre conjoint, conjointe, grand-parents ou toute autre personne qui vient reconduire votre enfant autre que vous le matin.



On se rafraîchit !

L'équipe de l'école La Roseraie remercie chaleureusement M. De Villers, un grand-papa d'une élève de l'école qui nous a fabriqué un système de fontaine d'eau permettant aux élèves de se rafraîchir par temps chaud et humide.



Pratique d'évacuation en cas d'incendie

Le 27 septembre dernier, les élèves et le personnel ont fait une pratique d'évacuation de l'école sous la supervision du service d'incendie de Varennes. Les élèves ont bien respecté les consignes et l'évacuation s'est faite dans le calme. Après la pratique, les élèves du primaire se sont réunis au gymnase afin d'entendre les consignes des pompiers à suivre en cas d'un incendie à la maison. Les élèves du préscolaire, quant à eux, ont eu droit à une visite en classe, plus personnalisée aux petits.

Informations générales aux parents

Je vous invite à prendre connaissance du guide d'informations générales aux parents qui se trouve à l'agenda de votre enfant. Vous y trouverez plusieurs informations sur le fonctionnement de l'école. Ce guide se trouve également sur le site web de l'école : laroseraie.csp.qc.ca

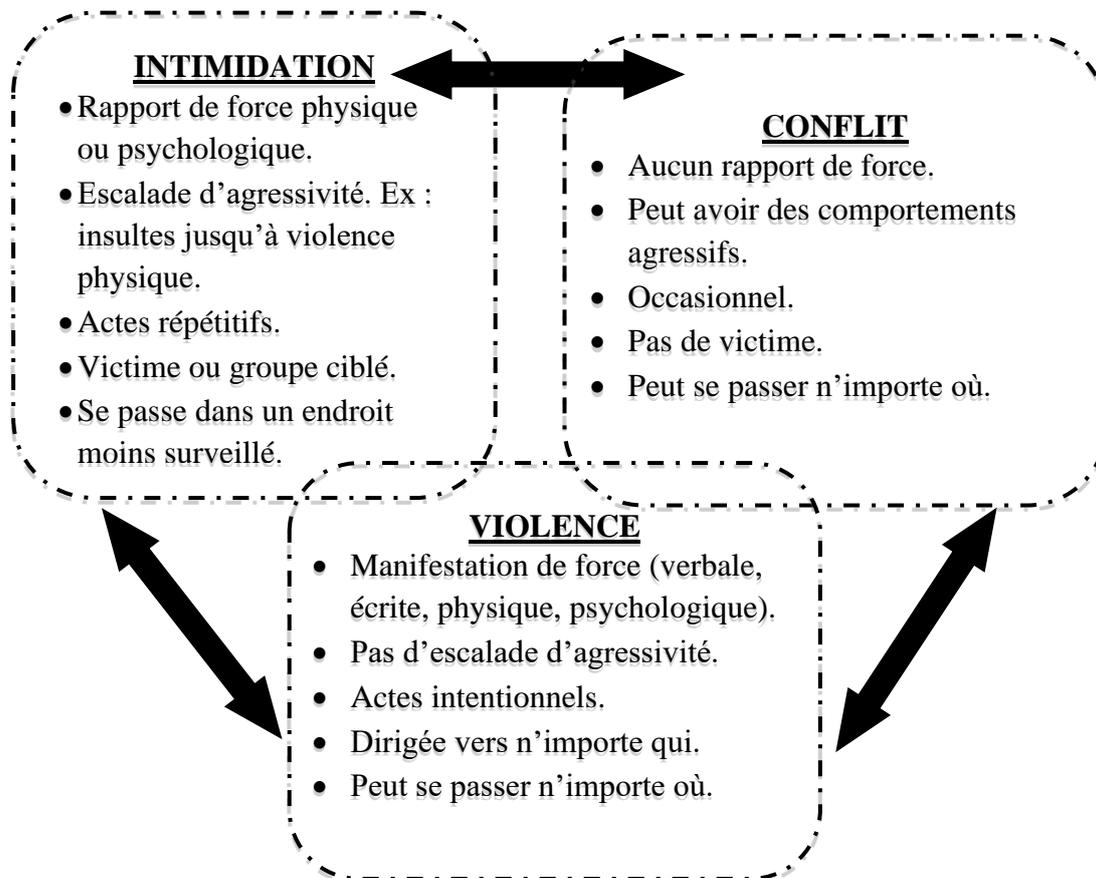
Résumé des normes et modalités

Vous pouvez dès maintenant prendre connaissance du résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages 2024-2025, sur le site web de l'école.

Vous y trouverez les principaux outils et moyens d'évaluation qui seront utilisés en cours d'année. Ce document officiel vous indiquera aussi les moments où vous seront transmis les trois bulletins et les deux communications pour l'année scolaire 2024-2025.

Lutte à l'intimidation et à la violence

La différence entre l'intimidation, la violence et un conflit?



Protocole d'intervention en cas d'intimidation et plan de lutte

Vous trouverez dans l'agenda de votre enfant le protocole en cas d'intimidation, vous devriez déjà en avoir pris connaissance en début d'année. Je vous invite à le faire si ce n'est pas déjà fait. Pour ce qui est du plan de lutte à la violence et l'intimidation, il est déposé sur le site de l'école. Une mise à jour sera faite cet automne, comme à chaque année.

1^{re} communication

La première communication est disponible via le Portail Mozaik Parents depuis ce vendredi 11 octobre. Je vous invite à en prendre connaissance.

Protecteur de l'élève

Si un parent a une insatisfaction qui demeure malgré une discussion avec l'enseignant ou la direction, il peut alors passer à l'étape 2 et s'adresser au responsable du traitement des plaintes. À cette étape, la plainte est alors traitée par l'équipe du Service aux parents. Cette équipe peut être jointe par courriel à l'adresse Serviceauxparents@cssp.gouv.qc.ca ou par téléphone au 450-441-2919 poste 3200. Le plaignant peut également remplir un [formulaire de plainte Web](#).

Organisme de participation des parents (OPP)

Si vous souhaitez donner du temps à l'école comme bénévole, vous pouvez vous impliquer en faisant partie de notre OPP. Lors de l'assemblée générale des parents du 10 septembre dernier, il a été voté de reconduire notre OPP. C'est une très bonne nouvelle! Si cette implication dans l'école de votre enfant vous intéresse, je vous invite à laisser vos coordonnées à notre adresse de l'OPP : opp.laroseaie@gmail.com Une des parents bénévoles prendra votre message et communiquera avec vous par la suite.

Conseil d'établissement (CÉ)

La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le **mardi 22 octobre**. Si vous désirez y participer comme public, s.v.p. le mentionner en écrivant à l'adresse suivante : ce.roseaie@cssp.gouv.qc.ca

Le conseil d'établissement se réunira 8 fois cette année. Le calendrier des rencontres, les coordonnées du président et représentant au comité de parents, ainsi que le nom des membres sont disponibles en tout temps sur le site de l'école au : laroseaie.csp.qc.ca

M. Salvatore Mancini, parent, a été élu président au conseil d'établissement et représentant au comité de parents. Madame **Julie Geoffrion** sera la substitut au comité de parents.

Mme **Sharmila Jiva**, parent, a été élue vice-présidente au conseil d'établissement.

Nous profitons de cette Info La Roseaie d'octobre pour faire un appel de candidature pour deux représentants de la communauté au conseil d'établissement. Nous vous demandons de passer le message à votre entourage que le conseil d'établissement de l'école est à la recherche de 2 représentants de la communauté. Si vous connaissez une personne qui a des intérêts communs avec l'école et que cette personne désire s'impliquer au sein du conseil d'établissement, elle peut communiquer avec le président, M. Mancini, afin de proposer sa candidature. Le mandat des membres de la communauté est de 1 an.

Le rapport du conseil d'établissement, qui a été présenté à l'assemblée générale annuelle des parents le 10 septembre dernier, est maintenant disponible sur le site de l'école dans la section « direction ».

Mercredi 23 octobre : journée pédagogique

Le mercredi 23 octobre prochain est une journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert **pour les élèves préalablement inscrits**.

Congé pour tous

Le lundi 14 octobre, journée de l'action de grâce, c'est congé pour tous.

Stationnement

Nous constatons que des parents passent avec leur voiture dans le stationnement. Certains y déposent leur enfant. L'équipe-école est inquiète de cette situation car nous croyons qu'un élève pourrait être blessé. Afin de s'assurer de la sécurité pour nos élèves, nous vous demandons de ne pas déposer vos enfants dans le stationnement et de ne pas passer avec

lui à pied dans le stationnement non plus, même si vous êtes présents. Nous vous remercions de votre collaboration et vous demandons de passer le message à vos conjoints, conjointes ou autre personne qui viennent reconduire vos enfants.

Absence de votre enfant

Nous vous rappelons l'importance d'appeler à l'école **et** au service de garde (si votre enfant le fréquente) en cas d'absence de votre enfant. Vous n'avez qu'à laisser un message détaillé avec le nom de votre enfant et le motif d'absence.

Élèves marcheurs

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, il serait important qu'il traverse le boulevard René-Gaultier **avec le brigadier**. Nous constatons chaque année que des jeunes traversent la rue au coin René-Gaultier et Perrault. Ces jeunes doivent continuer jusqu'au 1539 boulevard René-Gaultier avant de traverser.



Nancy Marshall
Directrice